



Union des Villes et
Communes de Wallonie asbl
Fédération des CPAS



FÉDÉRATION DES CPAS BRUXELLOIS
FEDERATIE VAN BRUSSELSE OCMW'S
BRULOCALIS ASSOCIATION VILLE & COMMUNES DE BRUXELLES
VERENIGING STAD & GEMEENTEN VAN BRUSSEL



Vos ref. :

Nos ref. : LV/RG/MD/WD/ALV/PVS/AMI/cb/2020-132

Vos corresp. :

(UVCW) Alain VAESSEN 081.24.06.50

(VVSG) Piet VAN SCHUYLENBERGH 02.211.55.27

(Brulocalis) Rita GLINEUR et Michel DENYS 02.238.51.56

Annexe : /

Madame Karine Lalieux,

Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale

Avenue de la Toison d'or, 87 (10^e et 11^e étages)

1000 Bruxelles

karine.lalieux@lalieux.fed.be

Bruxelles, le 30 octobre 2020

Madame la Ministre,

Concerne : Les CPAS à l'épreuve du COVID-19

C'est dans un contexte chamboulé que vous trouverez notre premier courrier officiel en tant que représentants des CPAS de Belgique et nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous accorderez à celui-ci dans une nouvelle prise de fonction non moins perturbée par la situation vécue par tout un chacun actuellement.

Bien entendu, l'organisation d'une rencontre au cours de laquelle nous aurions pu sereinement échanger sur les dossiers et priorités pour les CPAS de Belgique durant cette législature aurait été idéale mais les circonstances ne nous le permettent pas. Nous espérons toutefois que ce n'est que partie remise.

Ceci étant dit, nous ne pouvons pas attendre l'organisation d'une rencontre avant l'envoi du présent courrier. Celui-ci ne reprendra donc pas toutes les revendications des CPAS mais uniquement plusieurs questions urgentes à régler dans les meilleurs délais afin de permettre aux CPAS de Belgique de faire face à la deuxième vague du Covid-19 avec plus de sérénité, tant que faire se peut.

En effet, il nous revient que le reconfinement partiel ainsi que la hausse des absences liée aux maladies, mises en quarantaine, etc. mettent les CPAS dans une situation encore plus difficile qu'au mois de mars dernier. L'épuisement venant s'ajouter à toutes ces difficultés.

C'est ainsi que la situation actuelle vient cristalliser un constat déjà existant avant l'arrivée dans notre quotidien de la crise du COVID-19 : le besoin de refinancement et de soutien aux CPAS en matière de personnel.

Nous nous apprêtons à vous adresser, via plusieurs courriers, des demandes de refinancement en frais de personnel face à l'augmentation exponentielle des missions liées à des fonds Fédéraux (fonds énergie, fonds COVID prolongé, etc.).

Mais au lieu de continuer la technique du « saucissonnage » en sollicitant des soutiens en matière de personnel cloisonnés et ponctuels, n'est-il pas temps d'entamer une réflexion plus large et nécessaire sur un refinancement structurel des CPAS à cet égard et ce, afin de leur permettre de continuer à exercer correctement leurs diverses missions fédérales ?

A tout le moins, un refinancement rapide sur les 2 années à venir et qui pourrait faire l'objet d'un monitoring pour évaluer un refinancement à plus long terme.

Par ailleurs, dans la situation actuelle, les CPAS tentent au maximum de remplir leurs missions avec ce qui leur reste de forces vives. Ainsi, certaines personnes ont été engagées sur base de subsides et pour des missions bien déterminées mais au vu de la fermeture de certains services, les membres du personnel sont actuellement retransférés là où ils sont nécessaires.

Nous formulons dès lors une demande de souplesse dans les contrôles qui seront effectués concernant les subsides octroyés pour l'engagement de personnel (notamment, Fonds COVID, subside PIIS, Fonds gaz et électricité, etc.).

En effet, il ne faudrait pas que par la suite, les CPAS se voient privés d'une partie de leurs subsides en raison de l'affectation temporaire du personnel à d'autres missions en raison de la crise COVID.

En outre, les CPAS sont plus que jamais en demande d'obtenir des allègements procéduraux afin de leur permettre de continuer à remplir leurs missions premières en tant que service public.

Cela concerne notamment les FAQ's à destination des CPAS. Ce point a déjà fait l'objet de discussions lors de la concertation fédérale avec le SPP-IS en présence de votre Cabinet.

Mais entre-temps et au vu de l'évolution de la situation sanitaire ces derniers jours, certaines prises de position deviennent urgentes :

- Concernant les inspections du SPP-IS, celles-ci ont repris le 18 mai 2020 au cours d'un déconfinement progressif mais actuellement, au vu du contexte mieux détaillé ci-dessus, les CPAS s'estiment globalement beaucoup trop sous-pression pour pouvoir faire face à ces visites. Cela demande un investissement (préparations des dossiers à inspecter, présence virtuelle ou en présentiel, réponses aux questions des inspecteurs, etc.) qu'il n'est pas possible de consacrer actuellement.

Les Fédérations des CPAS demandent donc une suspension momentanée des inspections du SPP-IS afin de pouvoir se concentrer sur l'essentiel et faire face à l'urgence sociale ou à tout le moins, que les inspections soient allégées en tenant compte des circonstances actuelles.

- Concernant les PIIS, il nous revient que la régularisation des dossiers qui avaient été bloqués durant le confinement de mars a pu se faire. Cependant, au vu de l'aggravation de la situation actuelle, tant pour le personnel que pour les bénéficiaires, les CPAS sont en grande difficulté à pouvoir respecter les « nouveaux » délais tant pour la conclusion des PIIS que pour leur évaluation.

Les CPAS demandent à pouvoir revenir au FAQ's exceptionnelles en vigueur de mars à mai 2020 dans l'attente d'un retour à la « normale » dans leur fonctionnement quotidien.

Il conviendra aussi, en discussion avec votre administration de passer en revue le reste des FAQ's actuelles afin de cibler lesquelles doivent être adaptées et reprendre la forme en vigueur durant le confinement de mars.

Globalement et comme cela avait déjà été sollicité auprès de votre prédécesseur, les CPAS souhaitent pouvoir travailler sur leurs missions essentielles et faire face à cette crise avec votre confiance ainsi que celle de votre administration.

Nous demeurons à votre entière disposition pour échanger plus amplement sur ces divers points exposés et vous remercions pour l'attention vigilante que vous accorderez à la présente.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.



Luc VANDORMAEL

Président de la
Fédération des CPAS
de l'Union des Villes et
Communes de
Wallonie



Rita GLINEUR

Co-Manager a.i. de la
Fédération des CPAS
bruxellois
Association Ville &
Communes de
Bruxelles



Michel DENYS

Co-Manager a.i. de la
Fédération des CPAS
bruxellois
Association Ville &
Communes de
Bruxelles



Wim DRIES

Voorzitter van de
Vereniging van
Vlaamse Steden en
Gemeenten